



Association Euromed-IHEDN

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire Du 31 octobre 2020 à 11h30

tenue en vidéo-conférence

Ouverture de l'assemblée générale

Le 31 octobre 2020 à 11h30, les membres de l'association Euromed-IHEDN se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de leur président, en vidéo-conférence imposée par l'interdiction de réunion édictée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour traiter de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal des assemblées générales du 10 octobre 2019.
2. Adoption du rapport moral du président.
3. Approbation du rapport du trésorier et des comptes de l'exercices clos le 31 juillet 2020.
4. Quitus donné au trésorier et aux administrateurs.
5. Adoption, en application de l'article 5 c) des statuts, de la liste des membres associés proposée par le conseil d'administration pour l'exercice 2020-2021.
6. Programme et organisation des Entretiens d'Euromed-IHEDN pour 2020-2021.
7. Adoption du budget prévisionnel pour l'exercice 2020- 2021.
8. Fixation de la cotisation 2021-2022 des membres actifs proposée par le conseil d'administration, en application de l'article 12 des statuts.
9. Élection de trois administrateurs, en application de l'article 14 a) des statuts, les mandats de Mme Abdulhak et de MM. Guérin et Valla étant arrivés à échéance (renouvelables).

M. Jean-François Coustillière, président, ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux membres présents. Philippe Beauvillard, secrétaire de l'association, assure le secrétariat de séance.

Après avoir donné lecture de l'ordre du jour, le président rappelle que les membres ayant voix délibérative en assemblée générale sont les membres de droit, les membres actifs à jour de leur cotisation, et les membres associés. Il constate le nombre de membres présents et décompte le nombre de pouvoirs en sa possession :

- 11 membres ayant droit de vote en assemblée générale sont présents en vidéo-conférence ;
- 23 membres ayant droit de vote en assemblée générale ont donné des pouvoirs.

Il y a donc 34 votants.

La présence à l'écran des membres est constatée par les participants et la liste en est annexée au présent procès-verbal, ainsi que les pouvoirs reçus.

Le président décide de passer à l'examen de l'ordre du jour et au vote des différentes résolutions.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal des assemblées générales du 10 octobre 2019

Le président soumet successivement au vote de l'assemblée les procès-verbaux de l'AGE et de l'AGO tenues le 10 octobre 2019 qui ont été tenus à disposition de l'ensemble des membres avec les convocations.

Résolution n°1 : L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résolution n°1 bis : L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 octobre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Adoption du rapport moral du président

Le président confie au vice-président, Philippe Beauvillard, le soin de procéder à la lecture de son rapport moral. Il apporte des commentaires complémentaires sur le bilan de l'exercice écoulé et répond aux demandes de précisions des membres présents. Il évoque ensuite les perspectives pour 2020-2021.

Deuxième résolution : L'assemblée générale approuve le rapport moral du président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Approbation du rapport financier du trésorier et des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2020 et affectation du résultat.

En l'absence du trésorier, le vice-président donne lecture du rapport financier et présente les comptes (bilan et compte de résultat) de l'exercice 2019-2020, désormais clos le 31 juillet, du fait d'une des dispositions statutaires adoptées par l'AGE du 10 octobre 2019. Il précise que ces comptes intègrent une provision permettant de reporter sur l'exercice suivant les sommes économisées du fait de la suspension d'activité imposée par le confinement général du printemps dernier.

Troisième résolution : L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2019-2020 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration, décide d'affecter en report à nouveau le résultat de l'exercice et approuve le rapport du trésorier.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Quitus au trésorier et aux administrateurs

Quatrième résolution : L'assemblée générale donne quitus au trésorier et aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Adoption, en application de l'article 5 c) des statuts, de la liste des membres associés proposée par le conseil d'administration pour l'exercice 2020-2021

Il est rappelé que les membres associés sont dispensés de cotisation mais disposent du droit de vote en assemblée générale. Le vice-président soumet à l'assemblée générale la liste ci-dessous retenue par le conseil d'administration, sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Cinquième résolution : L'assemblée générale arrête pour l'exercice 2020-2021 la liste des membres associés comme suit :

ABIS	Sébastien
BARNAVI	Elie
BELKAID	Akram
CHAGNOLLAUD	Jean-Paul
COUSTILLIERE	Dominique
DAGUZAN	Jean-François
LAFRANCE	Pierre
LANNON	Erwan
MARTY-GAUQUIE	Henry
MASSON	Michel
STORA	Benjamin
TANZARELLA	Giovanna
VALLA	Daniel
VALLAUD	Pierre
WIHTOL DE WENDEN	Catherine

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Programme des Entretiens d'Euromed-IHEDN pour 2020-2021

Le président présente la liste des conférences telle qu'elle peut être établie à ce jour. Les contraintes réglementaires en tant que telles et leur impact économique sur les recettes de l'association ont conduit à n'envisager, à ce stade, qu'un programme de vidéo-conférences, à l'exception si cela se révélait possible (en cas de fin des restrictions de réunion et de déplacement), des deux soirées réservées aux membres à Paris et Marseille.

7. Adoption du projet de budget prévisionnel 2020-2021

A l'invitation du président, le secrétaire présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2020-2021. Il signale notamment les hypothèses sur lesquelles il repose : du côté des produits, la baisse des cotisations, l'abstention de demandes de subventions, la reprise de la provision constituée sur l'exercice précédent ; du côté des charges, l'organisation en ligne de la majorité des conférences.

Ce budget prévisionnel devrait d'ores et déjà être amendée pour prendre en compte l'hypothèse toute récente mais aujourd'hui dominante d'un programme finalement réalisé uniquement en vidéo-conférence. Il reste la base de travail que, très probablement, le conseil d'administration devra réajuster plusieurs fois en cours d'année.

Septième résolution : L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour 2020-2021 présenté par le président.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. Fixation de la cotisation 2021-2022 des membres actifs, proposée par le conseil d'administration en application de l'article 12 des statuts

Le secrétaire rappelle, d'une part, que l'anticipation de la décision sur l'exercice suivant permettra de lancer l'appel à renouvellement des adhésions dès le mois de juin prochain. Malgré les difficultés de financement que pourra rencontrer l'association, le conseil d'administration a considéré que la situation économique pouvait être difficile également pour ses membres, ce qui a conduit à proposer une nouvelle fois à l'assemblée générale le maintien sans changement des cotisations.

Huitième résolution : Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale arrête comme suit le montant des cotisations 2021-2022 des membres actifs :

- adhésion individuelle : 60 €
- adhésion couple : 90 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

9. Élection de trois administrateurs

Le mandat de trois administrateurs – May Abdulhak, Hervé Guérin et Daniel Valla – est parvenu à son terme. Le secrétaire rappelle que les candidats sortants sont rééligibles et qu'en application des dispositions statutaires modifiés par l'AGE du 10 octobre 2019, les administrateurs élus sur ces trois sièges vacants le seraient pour une durée de deux années s'achevant lors de l'assemblée générale à tenir en 2023.

Le président informe l'assemblée avoir reçu les seules candidatures des trois candidats sortants. Le président invite l'assemblée à passer au vote.

L'assemblée générale, à l'unanimité des membres présents ou représentés, élit successivement Mme May Abdulhak, M. Hervé Guérin et M. Daniel Valla comme administrateurs de l'association pour un mandat d'une durée de trois ans.

A l'issue de cette élection l'effectif statutaire du conseil d'administration se trouve au complet.

*

Après qu'une participante ait exprimé le vœu du rétablissement dès que possible d'une conférence sur le Liban, plusieurs participants se félicitent du bon fonctionnement de l'association dans une période pourtant peu favorable à son activité.

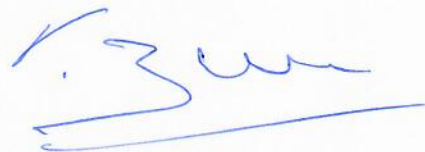
Clôture de l'assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé et aucun participant ne demandant plus la parole, le président lève la séance à 13h15.

À Paris, le 31 octobre 2020



Jean-François Coustillère
Président



Philippe Beauvillard
Secrétaire

Euromed - IHEDN - AGO du 31.10.2020

Nom	Prénom	e-mail	Participants AG 31/10/2020 en visioconférence	Pouvoir donné à
membres actif 2019				
VALESI	Monique	monique.valesi@wanadoo.fr		May Abdulhak
VALESI	Jean-Pierre	jp.valesi@orange.fr		May Abdulhak
SAVARY DE BILLY	Isabelle	19j28s@wanadoo.fr		Philippe Beauvillard
PIZZO	Joseph	jo.pizzo@wanadoo.fr		Philippe Beauvillard
PAVILLET	Ariel	arielpvt@wanadoo.fr	oui	
MICHEL	Geneviève	gpmichel@hotmail.com		JF. Coustillière
MICHEL	Pierre	gpmichel@hotmail.com		JF. Coustillière
MEBTOUCHE	Noura		oui	
MARTINEZ	Juan	j-martinez@wanadoo.fr		Patricia Bardet
MARECHAL	Marie France	jmf.marechal@orange.fr		Margot Girard
MARECHAL	Joel	jmf.marechal@orange.fr		Margot Girard
HUILLET	Daniel	daniel.huillet19@orange.fr		Ariel Pavillet
GUERIN	Hervé	herve.guerin4@wanadoo.fr		JF. Coustillière
GRIMAUD	Nicole	grimaudcolas@gmail.com	oui	
GIRARD	Margot	girard.margot@gmail.com	oui	
GARCIA	Jean Michel	jean-michel.garcia@hotmail.fr		JF. Coustillière
EGRE	Martine	martineegre@gmail.com		JF. Coustillière
DAGHER	Maxence	maxence.dagher@gmail.com	oui	
CHIRIE	Annick	chirie.francois@neuf.fr		JF. Coustillière
CHIRIE	Jean François	chirie.francois@neuf.fr		
BARDET	Patricia	patricia.bardet26@orange.fr		
MARLARD	André	marldum@free.fr	oui	Ariel Pavillet
MAILLARD	Robert	robert-maillard@sfr.fr		JF. Coustillière
HERAN	Claude	claudheheran@wanadoo.fr		JF. Coustillière
GIRAUD	Janine	jeanine.giraud@dartybox.com		JF. Coustillière
COLLINET	Chantal	pxcollinet@noos.fr		D. Coustillière
COLLINET	Pierre-Xavier	collinet.px@gmail.com		D. Coustillière
BEYLOT	Suzanne	s.beylot@numericable.fr	oui	
ABDULHAK	May	mayhak@orange.fr	oui	

16/3

membres associés						
VALLA	Daniel	dava.contact@gmail.com			JF Coustillère	
MARTY-GAUQUIE	Henry	hmg75017@gmail.com			Patricia Bardet	
COUSTILLIERE	Dominique	dominique.coustilliere@wanadoo.fr		oui		
membres de droit						
NUNES HENRIQUES	Joao Manuel	jhenriques@mail.com			JF. Coustillère	
DEZERAUD	Philippe	philippe.dezeraud@numericable.fr			JF. Coustillère	
COUSTILLIERE	Jean François	association-euromed-ihedh@wanadoo.fr		oui		
BEAUVILLARD	Philippe	pbeauvillard@sfr.fr		oui		

V63